

Emission sur le botox critiquée

> Justice Mort de milliers de souris

La télévision alémanique SRF a eu tort de ne pas dire, dans une émission consacrée au botox, que des centaines de milliers de souris périssent lors de tests pour produire cette substance. Selon le Tribunal fédéral, SRF n'a pas respecté le principe de représentation fidèle des événements. Le 2 janvier 2012, l'émission *Puls* sur le botox informait le public notamment sur les applications cosmétiques et médicales de la toxine botulique ainsi que sur les milliards empochés par ses producteurs. L'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision avait accepté la même année une plainte de défenseurs des animaux. L'AIEP estimait qu'il n'était pas légitime d'omettre la problématique des expérimentations animales liées à la production du botox. Le Tribunal fédéral confirme cette décision et déboute la SSR. **ATS**